



## CCPI TUTEURS EN ENTREPRISE 100% à distance

### PUBLIC

Salariés-Collaborateurs d'entreprise ayant une expertise métier reconnue souhaitant transmettre son expérience à travers l'accompagnement d'un apprenant.

Toute personne exerçant ou devant exercer une **mission de tuteur dans l'entreprise**, que ce soit dans le cadre d'un contrat de professionnalisation, de périodes de professionnalisation ou d'accompagnement de nouveaux embauchés

### OBJECTIFS

S'approprier la posture d'un tuteur : Comprendre les stratégies à mettre en œuvre et les erreurs à éviter.

Être capable : d'accueillir, accompagner, former et évaluer quel que soit le dispositif : alternance (Contrat de professionnalisation, d'apprentissage, compagnonnage) en lien avec qualification/certification visée.

Être capable d'organiser sa formation (en séquence pédagogique) en lien avec les attendus de l'entreprise et de la qualification/certification visée.

Savoir créer les conditions de communication favorables à la transmission du savoir en s'appropriant une posture de compagnonnage/Tuteur.

### PRE-REQUIS

Aucun

### POSITIONNEMENT

Aucun

### DUREE

**14 heures**

### EVALUATION DES ACQUIS

- QCM et cas pratique
- CCPI Tutorat en entreprise : Le certificat de compétences Professionnelles interbranches (CCPI) certifie les compétences professionnelles.

### NOMBRE DE STAGIAIRES/SESSION

Mini 3 / maxi 6

### PROGRAMME

#### 100% en distanciel : e-learning et coaching individuel

#### 1. Préparer l'accueil du tuteuré

- Identifier ses missions en tant que tuteur, les besoins du tuteuré et les compétences attendues
- Organiser et planifier le parcours d'intégration
- Transmettre les informations nécessaires à l'environnement de travail

#### 2. Savoir former

- Vérifier l'adéquation du projet avec les objectifs de formation
- Préparer les séances d'apprentissage
- Organiser un parcours d'apprentissage
- Transmettre des connaissances, savoir-faire et savoir-être

#### 3. Accompagner le tuteuré

- Contribuer à la répartition des rôles de chacun des acteurs
- Informer l'entité de formation de l'évolution du tuteuré
- Co-construire un parcours de professionnalisation et établir un planning

#### 4. Suivre et évaluer le travail du tuteuré

- Evaluations savoir faire et savoir être
- Proposer des actions correctives ciblées en cas de lacunes
- Participer au bilan de fin de parcours
- Elaborer un dossier de suivi et d'évaluation des résultats du tuteuré

## MODALITES PEDAGOGIQUES :

- 10 heures de classes virtuelles, avec le formateur, réparties en 5 rdv de 2 heures
- 2 heures de travaux, exercices d'application et recherches, en interclasse (entre les sessions de formation en classe virtuelle)
- 2 heures d'examen pour le passage du Certificat de Compétences Professionnelles Interbranche (CCPI) : cas pratique et QCM

### Moyens pédagogiques – méthode d'enseignement :

- 100% en distanciel : Classes virtuelles et travaux individuels en Interclasse
- Mise à disposition de documentations, outils, partages d'expériences
- Apports théoriques
- Pédagogie active :
  - Travail sur des exercices et des études de cas
  - Echanges de pratiques et partage d'expérience
  - Utilisation et remise du support de formation / fiche outils

**V0-2020**